

Savign'infos

28 janvier 2026



Mairie de Savigny le Sec

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel

Présents :

BENINCA Catherine
DOUVIER Jean-Christian
GREBILLE Pierre-Jean
MARQUIE-JACQUIN Aurore
PELLICOLI Joachim
PORCHERET Gérard
de SAINT-ALBIN Philippe
SICCARDI Martine
THOUVENIN Hélène

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Martine SICCARDI



Tél : 03 80 35 75 79
Courriel : mairie@savigny-le-sec.fr

Le texte complet des délibérations est consultable sur le site de la commune. La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

PROJET

SELECTION ENTREPRISES CONSTRUCTION EXTENSION ECOLE MATERNELLE / CABINET MEDICAL



Suite à l'appel d'offres lancé pour cette construction, celui-ci se terminait le 22/12/2025, nous avons reçu des réponses dans tous les lots (13). 68 entreprises ont répondu pour 82 propositions pour l'ensemble des lots. L'architecte a ouvert tous les dossiers et a procédé à une première analyse afin de vérifier si les dossiers étaient recevables administrativement et techniquement. 3 offres n'ont pas été acceptées.

Après négociations, tous les lots ont pu être attribués pour un montant total HT de 936 121,58 €. L'estimation initiale était de 976 000,00 € HT.

Le conseil municipal a validé le choix des entreprises qui interviendront pour la construction de ce bâtiment.

FINANCE

DEMANDES SUBVENTIONS DETR ET CD21

Le coût total de ce bâtiment en intégrant les travaux, la maîtrise d'œuvre, les bureaux d'études et de contrôles s'élèvera à 1 032 021,00 €. Selon les différents dispositifs il est possible de déposer des demandes de subventions auprès de l'Etat sur les fonds de la DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX),

Du Conseil Départemental de la Côte d'Or sur les fonds « plan Marshall grand projet ». Pour des montants qui pourraient s'élever à près de 700 000 €

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à déposer ces demandes de subventions.



TRAVAUX

TRAVAUX ETAGE MAIRIE

Pour le moment la remise en peinture de trois salles sur quatre a été faite. La quatrième salle est préparée. Un devis a été demandé pour la pose de nouveaux revêtements de sols.

PADELS

Les deux courts sont complètement montés. Les travaux ont été réceptionnés en fin de semaine dernière. Devant une zone sera aménagée avec l'implantation de cinq terrains de pétanque, l'installation de deux tables de ping-pong, la mise en place d'un banc, de quatre tables et la plantation d'arbres à hautes tiges.

Tant que l'ensemble des aménagements ne sera pas terminé, les padels resteront fermés afin de ne pas les salir. Mise en service prévue fin février



GESTION COURANTE

ACHAT PHOTOCOPIEUR



Le photocopieur de la mairie a été acheté en 2017. Il n'est plus éligible à une maintenance gratuite.

Une proposition est faite d'acheter un nouveau photocopieur d'un montant de 2624,68 € HT Avec maintenance de 33,15 € par mois comprenant la maintenance, la fourniture des encres et l'impression forfaitaire de 1500 photocopies noires et blanches et 1500 couleurs.

Le changement de photocopieur est accepté par le conseil municipal.

ADHESION MISSION CONSEIL CD21 (ingénierie Côte d'or)

L'Agence Technique Départementale (ICO), permet d'accompagner les collectivités cote-d'oriennes en assurant la maîtrise d'œuvre de petits travaux routiers et en les assistant dans la maîtrise d'ouvrage de projets portant sur le bâtiment, l'eau, l'assainissement et les gros projets de voirie.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut être adhérent en cotisant annuellement à hauteur de 200€ €

Le conseil municipal valide cette adhésion



CONVENTION PRESTATION SERVICES CD 21



Afin de bénéficier de différentes prestations proposées par le Conseil Départemental de Côte d'Or et de pouvoir bénéficier de prêt de matériel selon un tarif préétabli, il est nécessaire de signer une convention pour accepter les conditions proposées

Le conseil municipal donne son accord afin que le Maire signe cette convention

LOCATIONS TERRES COMMUNALES

Après la dissolution de l'association foncière, la commune a récupéré 2 terrains. L'un est cadastré ZM 57 de 7ha30a19ca actuellement loué à M. Jérôme QUENTIN à raison de 384 ,68 € annuellement et l'autre cadastré ZH 31 de 2ha41a94ca loué à Mme Béatrice CHAUME pour 137,30 €

Nous devons prendre une nouvelle délibération pour modifier les baux de location.

Le conseil municipal donne son accord.



INFORMATION

TOUR DE COTE D'OR CYCLISTE

Les dirigeants du SCOD (Sprinter Club Olympique Dijonnais) ont sollicité la commune pour assurer le départ de la dernière journée du tour cycliste de la Côte d'Or qui serait organisée le dimanche 31 mai. Monsieur le maire a présenté cette demande. Il serait nécessaire de réserver un parking, de mettre à disposition différentes salles et du matériel et d'apporter un financement de 3 800 €. Après en avoir débattu, le conseil municipal s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer l'organisation, mettre à disposition des salles et tout le matériel nécessaire mais n'envisage pas d'apporter le financement sollicité. Il a été proposé aux responsables du SCOD de se tourner vers les entreprises de la commune pour rechercher des partenariats afin d'assurer cette charge qui permet une défiscalisation.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITES

Réveillon fin d'année : Il a été organisé par le comité des fêtes comme les années précédentes, il a connu un franc succès.

Vœux de la municipalité : Malgré une organisation à la fin des vacances, cette manifestation s'est déroulée en présence de nombreux habitants et d'une invitée d'honneur « Kaylia NEMOUR » prestigieuse championne en titre des derniers jeux olympiques à Paris aux barres asymétriques et championne du monde dans la même discipline en octobre 2025. Cette jeune sportive a écrit un livre « L'ombre de l'or ». Vous pouvez le trouver dans toutes les librairies, un exemplaire peut être emprunter à la bibliothèque rue d'Amont »

Assemblée de l'Amicale des Savigny : Elle s'est tenue le 23 janvier et a comme chaque année, attiré de nouveaux adhérents. Le programme des manifestations de l'année a été communiqué

Concours de belote : sur l'initiative d'un résident de la résidence Savign'or, un concours de belote a été organisé lundi dernier au cours de l'après-midi. Les vingt participants ont apprécié cette manifestation. Un prochain concours sera organisé prochainement au cours d'un samedi après-midi.

Repas des Aînés : Il aura lieu à la salle des fêtes le dimanche 8 février. Les personnes inscrites sont attendues à 12 h.



Pièce de théâtre : Les ateliers Bons Jours vous invitent à la représentation d'une pièce de théâtre « Grégoire, Jean, Martine et les autres » pour redécouvrir sa retraite, à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec, le vendredi 27 février à 14h30. Entrée gratuite.

Spectacle Arts en Scènes : Il est sponsorisé par le Conseil Départemental : le 21 mars nous recevrons le groupe Old Ma Crackers, Jug Music, mélange de blues, folk, jazz américains. Retenez dès à présent cette date

Après-midi jeux de société et soirée tartiflette : l'association Les P'tits Secs vous invite à partager une après-midi jeux de société suivie d'une soirée tartiflette, le samedi 28 février 2026 à partir de 15h à la salle des fêtes d'Epagny. Cette manifestation est ouverte à tous les habitants. Elle se déroulera en 2 temps, avec tout d'abord une après-midi à jouer à différents jeux de société proposés par l'association (n'hésitez surtout pas à venir avec vos jeux préférés également !), pour que tous jouent ensemble, des plus petits aux plus grands. Un goûter sera offert aux enfants par l'association. Le soir, vous pourrez, si vous le souhaitez, prolonger ce moment festif autour d'une tartiflette ! Prix du repas incluant tartiflette, salade et dessert (hors boissons): Adulte : 15€ Enfant : 6€

Merci de vous inscrire à partir de ce lien :

<https://framaforms.org/jeux-de-societe-tartiflette-1702848604> avant le lundi 23/02/2026. Les inscriptions, pour le repas, ne seront validées qu'après règlement par virement (RIB accessible depuis le formulaire d'inscription).



Prochain conseil municipal
Vendredi 6 mars 2026